

# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01115102 - 21 - 3</b>					
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>SCEA DE CARAUD</b> Calezun 47230 - VIANNE Activité principale : <b>Producteur</b>		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16			
4. Catégories de produits/activité :  <i>Productions végétales :</i> Raisin de cuve Raisin de cuve  <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Buzet rouge millésimes 2021,2020, 2019, 2017, 2016, 2015 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : vin sans IG, blanc millésime 2020 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : vin sans IG, rouge, millésime 2020 Autres : Ceps (pieds) de vigne Autres : sarments de vigne	5. Définis comme :		6. Période de validité		
			du :	au :	
		biologique	21/01/2021	31/12/2022	
		biologique	22/10/2021	31/12/2022	
		biologique	22/10/2021	31/12/2022	
		biologique	22/10/2021	31/12/2022	
		biologique	11/07/2022	31/12/2022	
	biologique	11/07/2022	31/12/2022		
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : <b>21/01/2021</b>			

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande  
Le 12/07/2022  
Le Directeur, François LUQUET



# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01115102 - 21 - 3</b>	
2. Nom et adresse de l'opérateur : <p style="text-align: center;"><b>SCEA DE CARAUD</b> Calezun 47230 - VIANNE</p> Activité principale : <b>Producteur</b>	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : <p style="text-align: center;">QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16</p>
4. Catégories de produits/activité :  <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u>  Autres : Feuilles de vigne Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Buzet rouge millésime 2012	5. Définis comme :  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">biologique</div> <div style="text-align: center;">11/07/2022</div> <div style="text-align: center;">31/12/2022</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">en conversion</div> <div style="text-align: center;">22/10/2021</div> <div style="text-align: center;">31/12/2022</div> </div>
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle :                    21/01/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande  
Le 12/07/2022  
Le Directeur, François LUQUET

